

A1

**DEMANDE  
DE BREVET D'INVENTION**

②

**N° 80 27737**

---

⑤ Moulinet de pêche à la mouche (manuel horizontal).

⑤ Classification internationale (Int. Cl. <sup>3</sup>). A 01 K 89/015.

② Date de dépôt..... 26 décembre 1980.

③③ ③② ③① Priorité revendiquée :

④ Date de la mise à la disposition du  
public de la demande..... B.O.P.I. — « Listes » n° 26 du 2-7-1982.

---

⑦ Déposant : BRUN Serge André, résidant en France.

⑦ Invention de : Serge André Brun.

⑦ Titulaire : *Idem* ⑦

⑦ Mandataire :

-1-

L'invention dont il est question concerne les instruments du type moulinet manuel de pêche à la mouche qui permettent de libérer ou de rappeler la ligne, en fonction des besoins en cours de pêche.

Dans les moulinets de ce genre actuellement employés, la position verticale du moulinet par rapport à sa fixation sur la canne à pêche, en rend l'emploi peu pratique du fait que lorsqu'on tire la ligne pour l'allonger que l'on soit droitier ou gaucher, à l'aide de la main gauche ou de la main droite, l'effet de la traction sur le flanc du moulinet a tendance à le faire basculer dans le sens de la traction, ce qui entraîne une torsion de la canne dans la main du pêcheur. D'autre part la traction exercée étant verticale par rapport au flanc de la bobine, il s'ensuit une cassure de la ligne à ce niveau, ce qui à la longue entraîne la détérioration de ses fibres. Enfin, le mécanisme employé pour freiner la sortie de la ligne, de par sa conception est bruyant, ce qui est désagréable en cours de pêche.

15 Le moulinet présenté ici permet d'éviter ces inconvénients.

La conception horizontale du moulinet, composé d'un carter évidé pour permettre le passage de la ligne, dans lequel tourne une bobine sur laquelle est enroulée la ligne, lui permet de sortir ou de rentrer sans que ces mouvements n'affectent sa résistance, et sans contrainte sur le flanc de la bobine. Le système de rappel de la ligne est caractérisé par un mécanisme indépendant de celui de sa sortie.

Dans une première version le système de rappel consiste en un train d'engrenages actionnant une roue libre qui entraîne la bobine, en agissant sur un levier horizontal.

25 Selon une deuxième version le système de rappel est actionné par un levier vertical agissant par l'intermédiaire d'une coulisse et d'un galet sur un mécanisme de rappel identique.

Le système de sortie de la ligne, dans le moulinet objet de l'invention consiste en un fourreau sur lequel tourne la bobine et permettant en tirant sur la ligne de l'allonger sans avoir à intervenir sur le mécanisme de rappel.

Les dessins en annexe donnent les caractéristiques techniques du système dans ses deux versions.

La planche 3 représente la vue éclatée des différentes pièces composant 35 le moulinet dans sa première version.

Il se compose FIG 1 PLANCHE 1/3 d'un carter en alliage léger évidé (m) sur lequel est fixé par trois vis un capot (d). Une butée arrière (b) maintenant un levier (e) est fixée au capot (d) par deux vis fixant également une patte de fixation (a). Un axe de bobine (n) traversant l'ensemble est fixé au capot (d) 40 par une vis centrale (w); une butée (c) maintient le levier (e) en repos.

-2-

La FIG 2A représente la vue de dessus sans le capot et la coupe W montrant le mécanisme de rappel dans sa première version, ainsi que la vue de dessus FIG 2B sans le capot de la seconde version.

Dans les deux versions le mécanisme se compose d'un secteur denté(g) 5 tournant sur un axe(k) et actionné par un levier horizontal ou vertical(e). Le secteur denté(g) entraîne un pignon double(h) qui tourne sur un axe(l). Le pignon double(h) entraînant lui-même un ensemble pignon roue à rochets(o) tournant sur un axe de bobine(n).

La FIG 3 et la FIG 4 à l'échelle 2 PLANCHE 2/3 représentent les vues 10 de dessus et les coupes X et Y des pièces composant la roue à rochets(o).

Un pignon solidaire d'un capot FIG3 vient coiffer une roue porte-cliquets FIG 4 à laquelle il est fixé par deux vis. Les cliquets sont rappelés en position de travail par un ressort de traction(v) logé dans une gorge circulaire pratiquée dans le périmètre de la roue, et s'appuyant sur le dos 15 des cliquets.

L'ensemble(o) pignon roue à cliquets est maintenu sur l'axe(n) sur lequel il tourne, par un jonc(s) se logeant dans une gorge pratiquée sur l'axe (n) FIG6 PLANCHE 2/3 et FIG 2 PLANCHE 1/1. Il entraîne par l'intermédiaire d'un fourreau denté à une extrémité et fileté à l'autre(p) FIG 5 PLANCHE 2/3 20 une bobine(q) FIG 7 à laquelle il est rendu solidaire par un écrou(t) vissé sur le fourreau(p) et prenant appui sur un ressort de compression(u). Selon le réglage de la pression du ressort(u), par l'intermédiaire de l'écrou(t), la liaison entre le fourreau(p) et la bobine(q) est plus dure ou plus douce, permettant à la bobine(q) de tourner sur le fourreau(p).

25 L'ensemble bobine fourreau engagé sur l'axe(n) sur lequel il tourne est fixé latéralement par la vis(r).

Dans la première version pour rentrer la ligne on agit sur le levier(e) horizontalement et par l'intermédiaire du secteur denté(g), du pignon double (h) et de la roue à rochets(o) on obtient la rotation sur l'axe(n) de l'ensemble bobine fourreau(p-q). En fin de course sur la butée arrière(b) le rappel du levier(e) sur la butée avant(c) est assuré par un ressort de traction (i) agissant sur le secteur denté(g) par l'intermédiaire d'une attache(f). L'autre extrémité du ressort est fixée au carter(m) par une attache(j).

Dans la seconde version FIG 2B en agissant sur le levier(e) verticale- 35 ment on imprime un mouvement de rotation à tout le mécanisme par l'intermédiaire du galet(x) solidaire de la glissière(y). Le galet(x) venant dans ce cas prendre appui sur le secteur denté(g) sur lequel il coulisse en le mettant en mouvement. Dans cette version du système les butées avant(c) et arrière(b) sont supprimées, le levier(e) étant stoppé lorsque la glissière(y) 40 est en bout de course avant ou arrière.

-3-

Le système de sortie permet d'allonger la ligne selon les besoins. En tirant à la main sur celle-ci, on agit sur la bobine(q) qui tourne sans bruit sur le fourreau(p) immobilisé par l'intermédiaire de sa roue dentée, dont les dents viennent en appui sur les cliquets de la roue(o).

REVENTICATIONS

- 1) Moulinet manuel pour la pêche à la mouche composé d'un carter(m), associé à un capot(d), à une butée(b) maintenant: une patte de fixation(a) un axe(n) et un levier(e) agissant par un train d'engrenages(g-h) sur une roue à cliquets(o) entraînant une bobine(q) par l'intermédiaire d'un four-  
5 reau denté(p), caractérisé par le fait que le système de rappel de la ligne fonctionne horizontalement.
- 2) Moulinet manuel selon la revendication 1 caractérisé en ce que la bobine(q) peut tourner plus ou moins librement sur le fourreau(p) grâce à l'action conjuguée d'un ressort(u) comprimé par un écrou de réglage(t).
- 10 3) Moulinet manuel selon la revendication 2 caractérisé par le fait que le système de sortie de la ligne est indépendant du système de rappel.
- 4) Moulinet manuel selon la revendication 1 caractérisé en ce que le levier(e) peut fonctionner horizontalement.
- 5) Moulinet manuel selon la revendication 1 caractérisé en ce que le  
15 levier(e) peut fonctionner verticalement.
- 6) Moulinet manuel selon la revendication 1 caractérisé par le fait que le système de fonctionnement peut être réalisé pour permettre l'utilisation par une personne utilisant la main droite ou la main gauche.

1/3

FIG 1

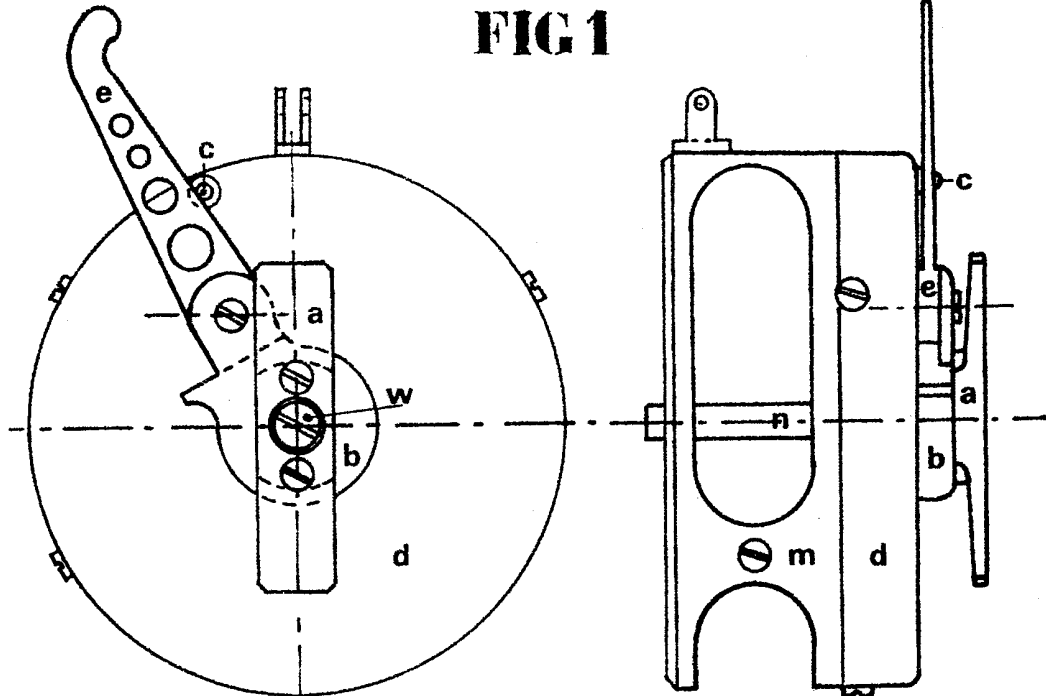
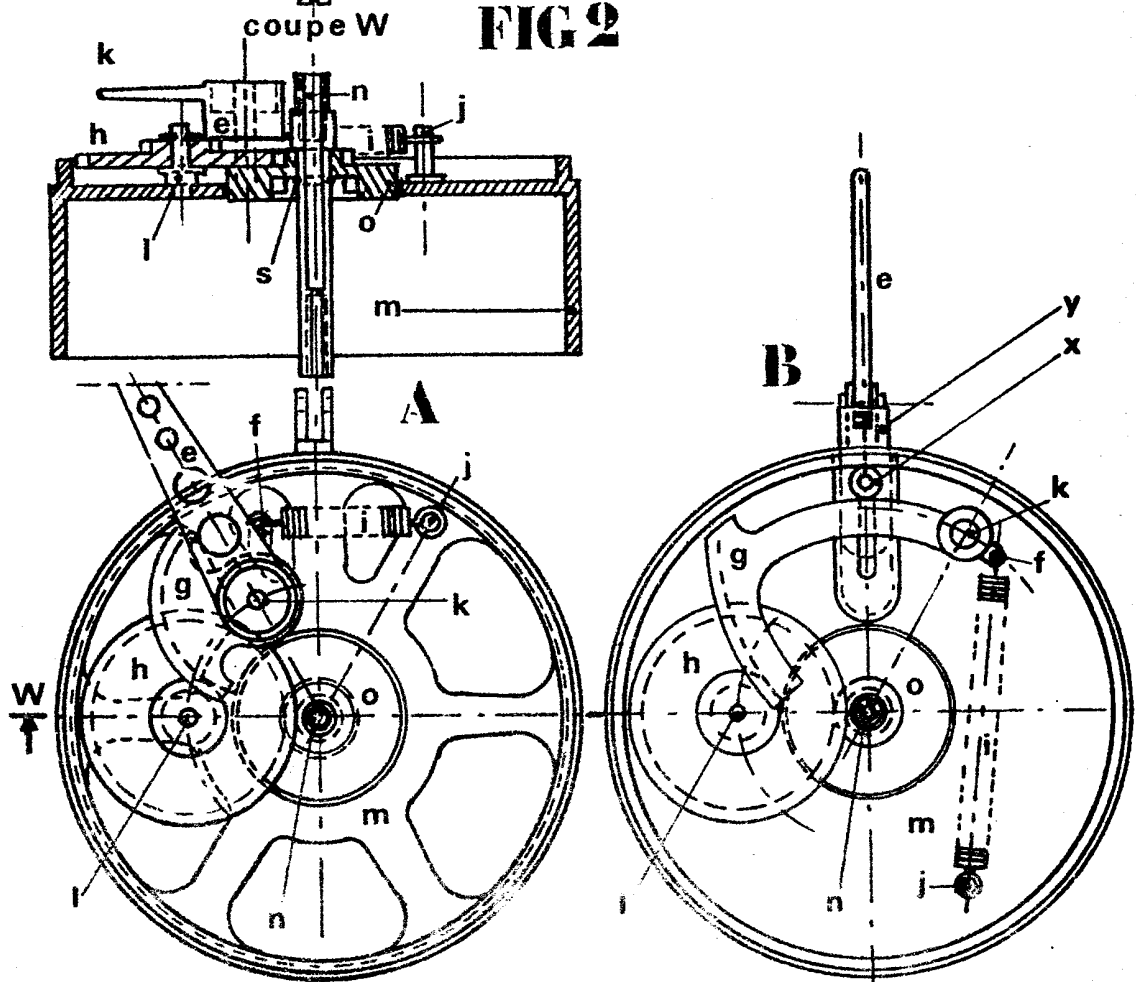
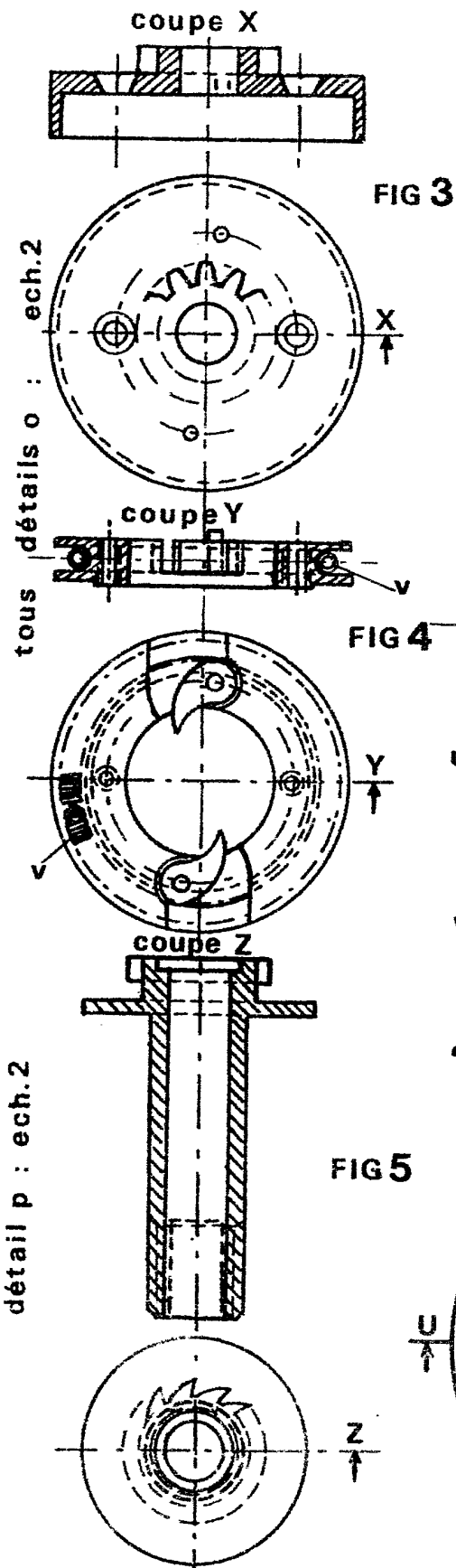
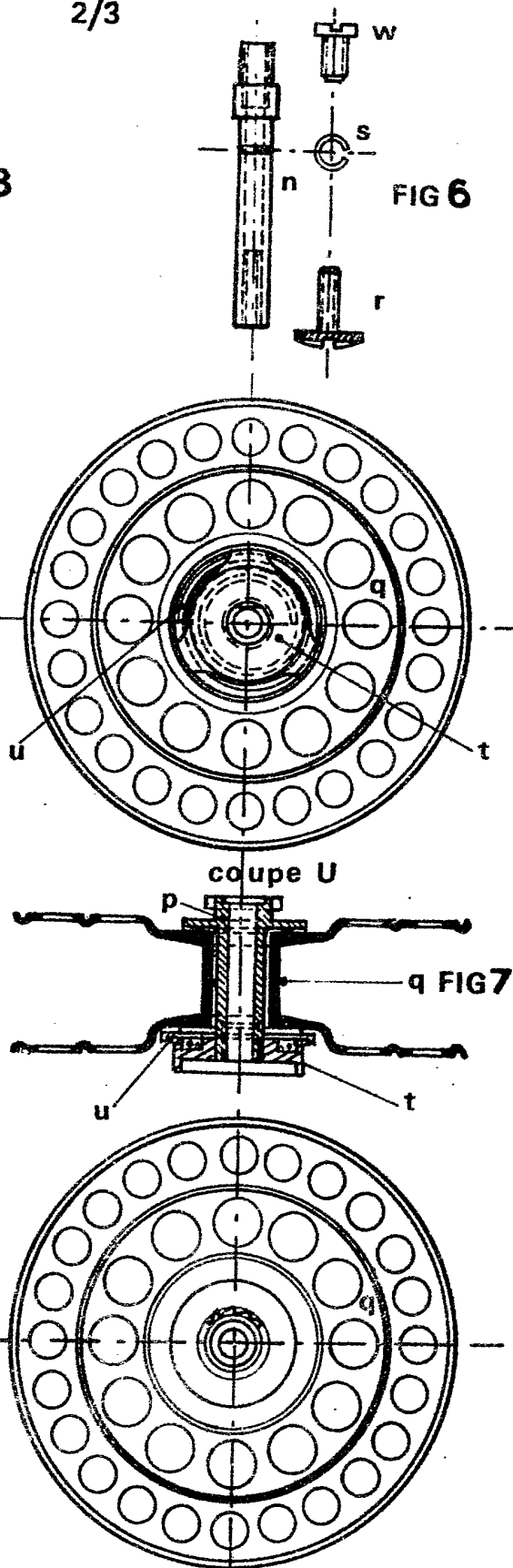


FIG 2





2/3



3/3

